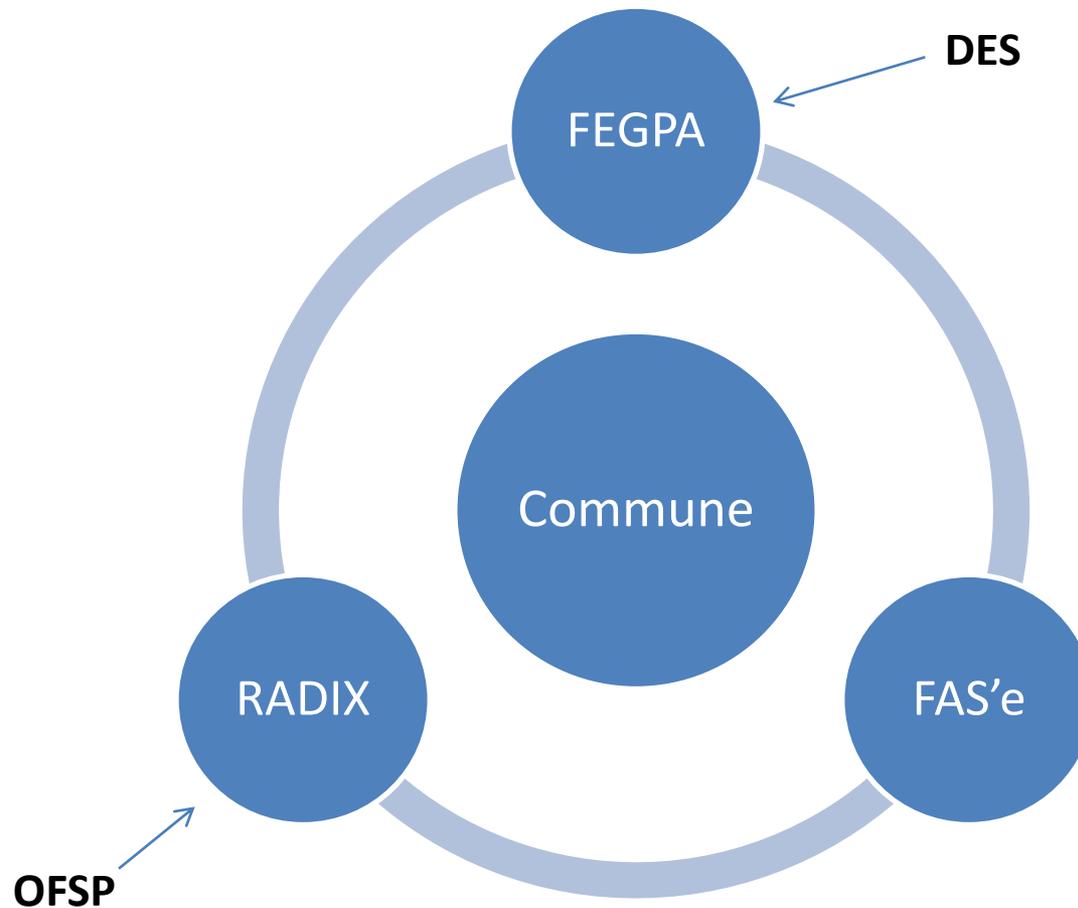
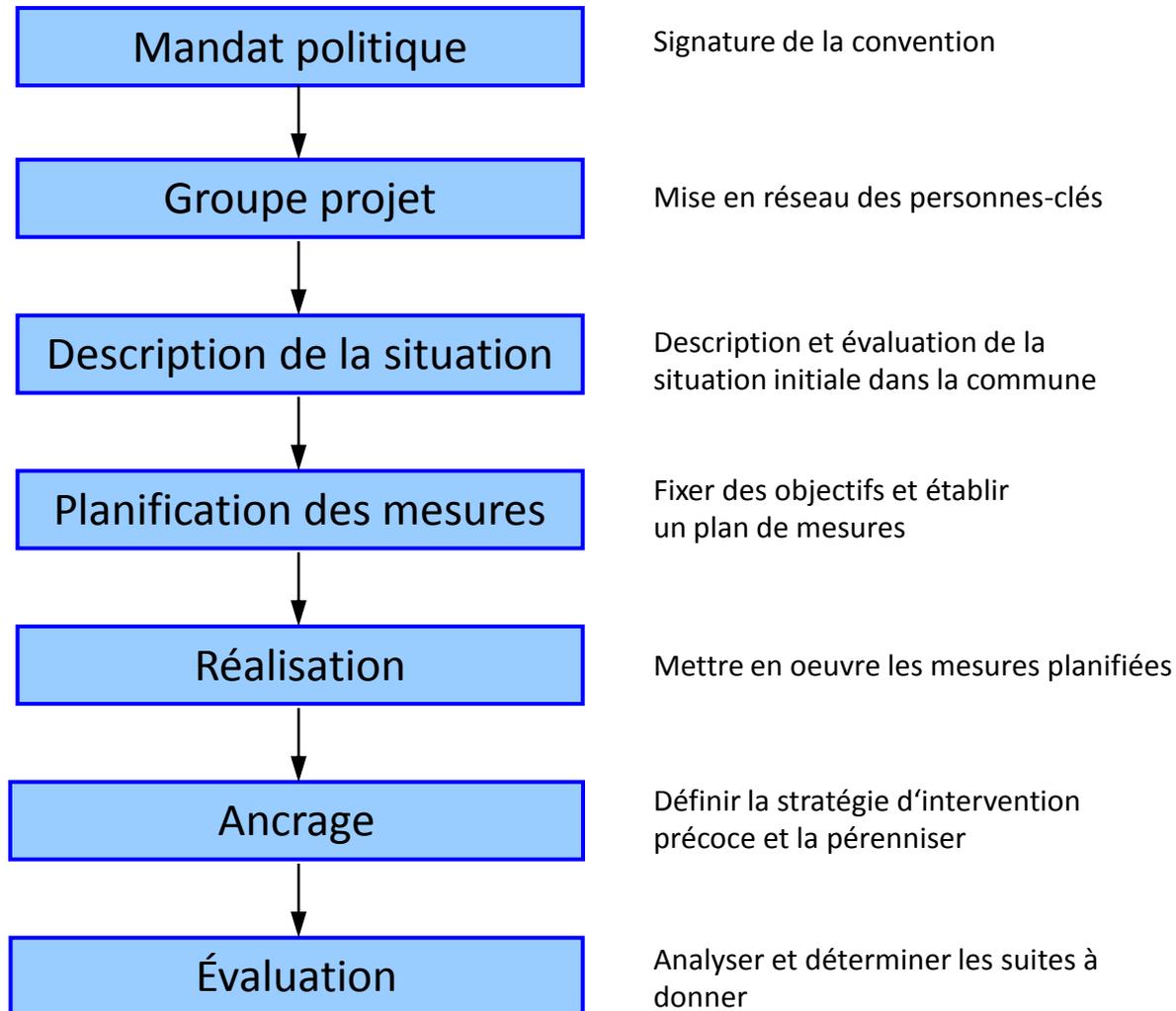


# Intervention précoce dans les communes



# Déroulement « standard » dans une commune

2 ans



# Etapes du projet à Meyrin

- **Mandat politique: signature de la convention en juillet 2009.**
- **Groupe projet: création de GRAAM et choix de fonctionnement en octobre 2009.**
  - **Groupe de pilotage**
  - **Bureau**
  - **Groupes de travail**

# Description de la situation

- **Elaboration d'un diagnostic de la situation initiale à Meyrin, janvier-avril 2010.**
- **Organisation d'un état des lieux avec tous les partenaires concernés, mars 2010.**
- **Axes de travail relevés: gestion des espaces publics, accès à l'alcool, nouveaux modes de consommation, encadrement de la consommation, prévention des risques en état d'ivresse.**

# Planification des mesures

- **Création de trois groupes de travail de terrain, mai 2010.**
  - **Groupe de travail « sensibilisation »:** Définir une stratégie de communication pour entrer en contact avec les partenaires, établir un plan de sensibilisation pour chacun des partenaires et imaginer des mesures favorisant le rôle de chacun dans la prévention.
  - **Groupe de travail « espaces publics »:** Gérer la consommation d'alcool sur l'espace public ainsi que ses effets induits en proposant un dispositif clair et cohérent entre tous les partenaires.
  - **Groupe de travail « manifestations »:** Prévenir et encadrer la consommation d'alcool lors de manifestations ou aux alentours des lieux de fête.

# Groupe de travail « sensibilisation »

- Enquête auprès des jeunes.
- Soirées de dialogue avec les parents.
- Prise de contact avec les commerçants.
- Formation pour les professionnels amenés à aborder les questions de consommation d'alcool.

# Groupe de travail « espaces publics »

- Réflexion et amélioration du travail de rue.
- Elaboration d'une procédure cohérente entre les services et partenaires. Evaluation d'un rôle de coordinateur général.
- Réflexion et aménagement de la présence de rue après 22h.

# Groupe de travail « manifestations »

- **Elaboration d'une procédure interne à l'administration pour la délivrance des autorisations.**
- **Mise en place d'un encadrement adapté sur place lors des manifestations communales « à risque ».**
- **Rencontre avec les organisateurs de manifestations afin de les soutenir dans la mise en place de mesures de prévention.**

# Plan de mesures

- Validation du plan de mesures par le groupe de pilotage et par le CA, décembre 2010.

# Réalisation (envisagée)

- Mise en place des mesures, janvier-septembre 2011.
- Evaluation, octobre-novembre 2011.
- Ancrage, pérennisation, dès janvier 2012.

# Utilité du projet pour Meyrin

- Création d'un réseau cohérent sur le territoire communal comprenant tous les partenaires concernés.
- Efficacité due à l'apport de chaque partenaire.
- Volonté politique clairement donnée.
- Prise en compte des spécificités communales.
- Coordination du projet et relations inter-communes facilitées.

# Apport de RADIX

- Rôle de coordination.
- Transmission de la méthodologie de l'intervention précoce.
- Liens inter-communes.
- Animation-médiation lors de séances, débats, etc.

# Apport de la FEGPA

- Rôle d'expert sur les questions d'alcool.
- Suggestions, propositions et solutions.
- Connaissance des bonnes pratiques.
- Vision générale de la problématique.
- Contacts et réseaux.

# Apport de la FAS'e

- Encouragement à la mobilisation des TS.
- Coordination générale des lieux FAS'e.

# Apport de la commune

- Connaissance de tous les partenaires.
- Rôle fédérateur (autorité légitime).
- Pilotage général.
- Mise à disposition de moyens.
- Cohérence territoriale.

# Réseau cohérent

